RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de GRÉZELS

TARIFS DE LOCATION SALLE DES FÊTES 2026

Les tarifs de location sont les suivants, par tranche de 24 heures :

Habitants et associations de Grézels

	Habitants de Grézels Par tranche de 24h		Association de Grézels
	Tarif 24h	24h suivantes	
Salle avec le point traiteur	60 €	30 €	GRATUIT
Caution	300 € en cas de dégâts + 150 € pour ménage non fait		
Electricité/ (Chauffage/ Climatisation)	En supplément selon le relevé de compteur, facturée au réel selon les tarifs du kw/h en vigueur		
Assurance	FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE		

Personnes ou associations hors commune de Grézels

	Personnes ou associations hors commune Par tranche de 24h	
	Tarif 24h	24h suivantes
Salle avec le point traiteur	180 €	180 €
Caution	500 € en cas de dégâts + 150 € pour ménage non fait	
Electricité/ (Chauffage/ Climatisation)	En supplément selon le relevé de compteur, facturée au réel selon les tarifs du kw/h en vigueur	
Assurance	FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE	

Réservation

Pour confirmer la location, le demandeur remet le mandat SEPA complété et un RIB pour autoriser les prélèvements suivants :

- Le paiement de la location pour le montant noté sur la convention de location,
- Le paiement de l'électricité selon le relevé de compteur fait lors de l'état des lieux,
- Si besoin la caution en cas de dégâts et/ou si le ménage n'est pas fait, selon l'état des lieux.

La salle des fêtes est disponible à partir du samedi 10h00, sauf pour les Grézelois sur demande, suffisamment tôt pour prévenir le café associatif ;